

Le 10 avril 2017

Monsieur Jean-Marc Fournier  
Leader parlementaire du gouvernement  
1035, rue des Parlementaires, bureau 1.39  
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 23 mars 2017, le député de Chambly a déposé une pétition signée par 1 398 citoyens demandant au Gouvernement du Québec d'inclure des cours de secourisme et de réanimation cardiorespiratoire (RCR) dans le Programme de formation de l'école québécoise.

Depuis 2006, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) ainsi que le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) sont associés à la Fondation ACT afin de rendre disponible le programme de RCR à toutes les écoles secondaires publiques québécoises de 2<sup>e</sup> cycle. La Fondation ACT est un organisme de bienfaisance national qui offre des programmes de RCR et de défibrillation gratuits dans les écoles secondaires canadiennes.

Cette collaboration a permis de former des enseignants du deuxième cycle du secondaire comme instructeurs en RCR pour qu'ils offrent une formation de base à leurs élèves.

... 2

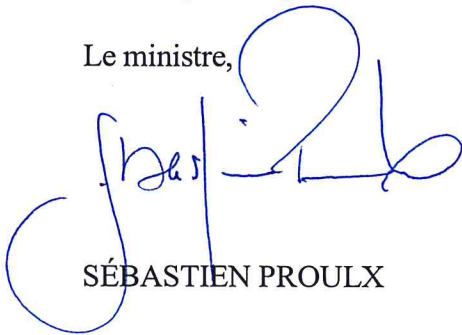
Au Québec, la Fondation ACT a contribué à l'intégration du programme de RCR dans 99 % des écoles secondaires publiques et a également complété la mise en place du programme de défibrillation dans 41 % de ces écoles. À ce jour, 440 000 jeunes ont été formés, près de 1 654 enseignants l'ont été à titre d'instructeurs de RCR et près de 1 000, comme instructeurs du défibrillateur externe automatisé (DEA). De plus, 529 DEA de formation et 93 DEA opérationnels ont été distribués gratuitement aux écoles.

Le partenariat entre le MEES, le MSSS et la Fondation ACT a donné des résultats très positifs. Le programme de la Fondation ACT et la formule utilisée pour l'offrir aux élèves ont fait leurs preuves dans de nombreuses écoles secondaires au Québec.

Soyez assuré de l'engagement du Ministère à travailler en collaboration avec les partenaires afin d'éduquer les élèves à l'entraide et au devoir de citoyen en situation d'urgence. Dans cette perspective, une réflexion est en cours quant à une voie d'intégration plus formelle de cette formation dans le cursus scolaire québécois.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, mes salutations distinguées.

Le ministre,



SÉBASTIEN PROULX